

FLEURISSEMENT

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES : VILLE FLEURIE



Journée pédagogique du mardi 24 juillet avec les enfants du Centre de Loisirs au parc municipal.

Participation des enfants :

- arrosage des fleurs
- ramassage des papiers
- balayage des aires de jeux

Travail de sensibilisation avec les conseils avisés de Bernard et de Gisèle (agents d'entretien).

- sécurité : vérification des jeux
- les fleurs : annuelles/vivaces- modes de reproduction (bouturage, bulbes, rhizomes, tubercules)
- les fruitiers : taille en espalier- greffe
- toxicité et comestibilité des plantes
- utilisation des fleurs : soins de beauté-cuisine-parfumerie



Participation des élèves de l'École Maternelle à la création d'un massif avec des plantes biennuelles, des bulbes (jacinthes-tulipes) et des plantes vivaces. Les enfants ont appris à reconnaître ces diverses plantes et ont participé à la mise en terre et à l'arrosage. Ils suivront l'évolution de ce massif tout au long de l'année et en assureront l'entretien.

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2012 - N° 16

Rédaction : Commission communication de Sainte Marie aux Chênes
Place François Mitterrand • Tél. 03 87 61 91 01 • Fax 03 87 61 84 93 • E-mail : commune-smac@orange.fr

SITE INTERNET : www.saintemarieauxchenes.fr

Conception et Impression : Imprimerie Michel - Hagondange - © THINKSTOCK

Dépôt Légal 200512.0002

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

LE MOT DU MAIRE

L'année 2012 s'achève, dans un climat plutôt morose eu égard à la situation économique et sociale particulièrement difficile que nous connaissons.

Nous étions très nombreux à saluer l'alternance politique de mai et de juin. Pour tous, nous souhaitons que malgré l'héritage catastrophique laissé par la majorité sortante, cette nouvelle équipe réussisse progressivement, dans le temps, à remonter la pente, inspirée par la justice sociale et l'intérêt général qui doivent prévaloir.

Les efforts attendus de tous, y compris les collectivités locales, vont être importants et le sont déjà.

Nous le ressentons actuellement dans notre commune qui doit faire face à des cas de précarité de plus en plus nombreux. Heureusement, les associations caritatives sont là pour nous accompagner. Il est évident que le bureau communal d'aide sociale sera de plus en plus sollicité.

Par ailleurs, nous avons prévu, dès le début du mandat, de nous préoccuper de nos administrés, en leur simplifiant la vie au quotidien. Nous le faisons, notamment en développant les activités périscolaires qui prennent de l'ampleur. À tel point que nous avons dû quitter le restaurant scolaire du collège et construire notre propre équipement. Nous avons fait ce choix par nécessité, certes, mais également parce que nous pouvions attendre des financements importants. Au final, 80% de la dépense a été supportée par des subventions provenant du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Région et de l'État.

Dans cette facilitation du quotidien de nos administrés, je n'oublie pas nos associations, que nous accompagnons et qui font un travail important et de qualité, surtout en direction des jeunes. J'espère que nous pourrons continuer à les soutenir, comme nous le faisons aujourd'hui.

C'est vrai, le présent est plutôt angoissant pour beaucoup. Cependant, je suis persuadé que nous allons rebondir et qu'un avenir meilleur est possible. J'espère que nos dirigeants s'y emploient vraiment.

C'est le vœu que je formule pour 2013.

Et pour vous tous, bonne année, bonne santé et pleine réussite dans vos projets.

Marcel KLAMMERS

**Maire de Sainte Marie Aux Chênes
Conseiller Général de la Moselle**

SOMMAIRE

DÉCEMBRE 2012 - N° 16

Mot du maire	P 1
Budget-Fiscalité	P 2
Fiscalité directe locale	P 3
Urbanisme Périscolaire	P 4
Urbanisme multi-accueil	P 5
Urbanisme règlement	P 6
Travaux bâtiments	P 7
Travaux voirie	P 8
Bibliothèque-culture	P 9
Manifestations 2012	P 10
Vie associative	P 11
Vie sportive	P 12
Action jeunes	P 13
Infos	P 14-15
Fleurissement	P 16

CONCERT DE NOUVEL AN

DIMANCHE 20 JANVIER 2013 A 16H00

Gymnase rue Arago

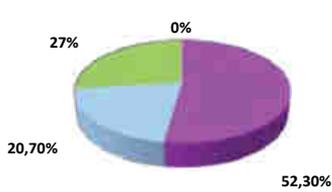
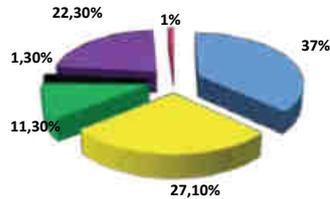


BUDGET - FISCALITE

FONCTIONNEMENT

Montant total des dépenses
3 978 980 €

Montant total des recettes
3 978 980 €



Frais de personnel
Charges générales
Participation subvention
Frais financiers
Epargne brute
Amortissement



Produits fiscaux
Dotations et compensations de l'Etat
Produits divers
Amortissement

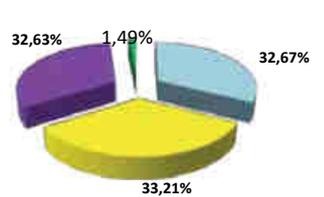
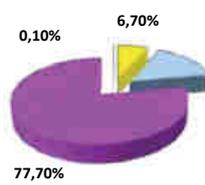


Remboursement capital emprunt
Acquisitions mobilier et matériel et dépenses imprévues
Travaux bâtiments, voirie et réseaux
Amortissement

INVESTISSEMENT

Montant total des dépenses
2 718 611 €

Montant total des recettes
2 718 611 €



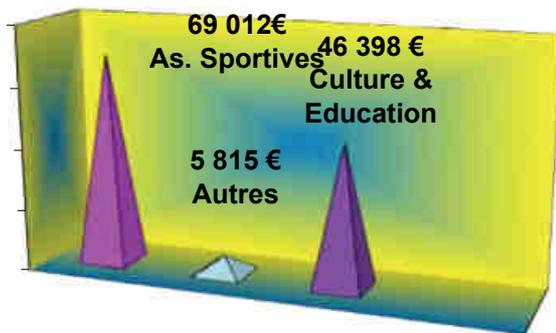
Autofinancement
Apports, dotations
Subventions
Amortissement



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ANNÉE 2012

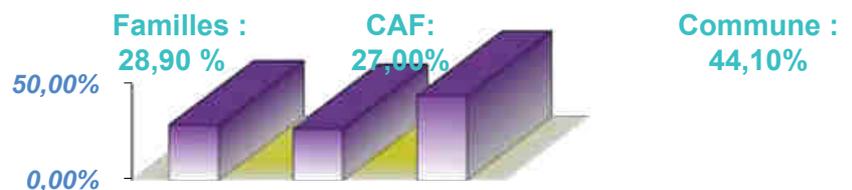
TOTAL 121 225 €



CONTRATS ENFANCE JEUNESSE

EXERCICE 2011

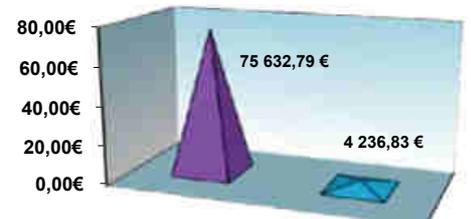
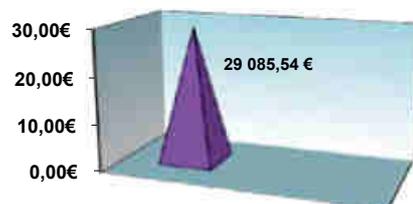
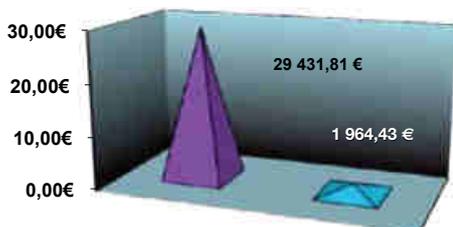
Dépenses 2011	258 566,71 €	% de participation
Participation familles	74 626,29 €	28,90%
Participation CAF	69 721,15 €	27,00%
Dépenses nettes de la Commune	114 219,27 €	44,10%



GYMNASE ARAGO

FOYER SOCIO EDUCATIF & CULTUREL

GYMNASE BERTHELOT



Fonctionnement

Investissement

Fonctionnement

Investissement

Fonctionnement

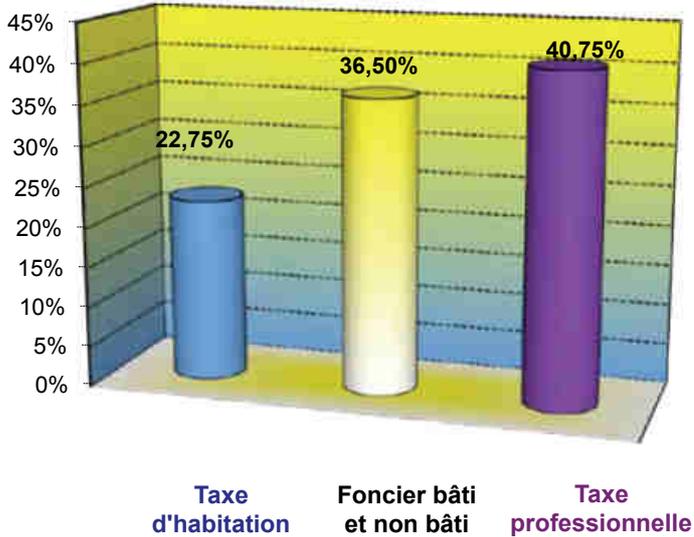
Investissement

FISCALITE DIRECTE LOCALE



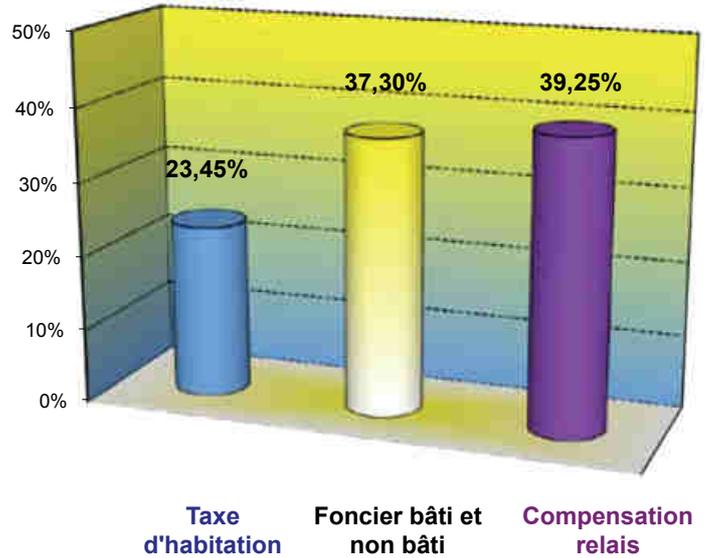
2009

(1 486 050 €)



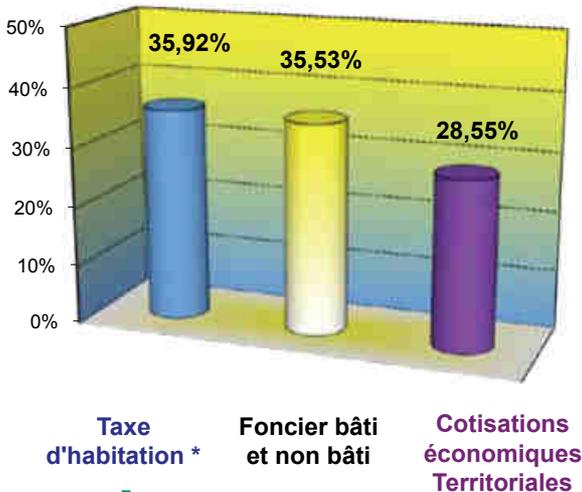
2010

(1 564 092 €)



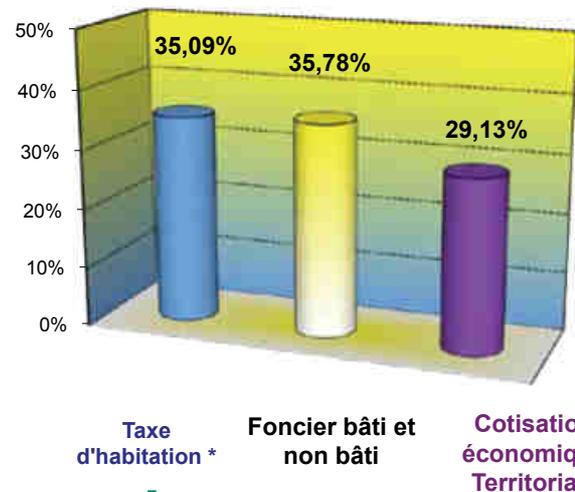
2011

(1 697 539 €)



2012

(1 779 758 €)



* Récupération de la part du Département qui vient en compensation de la perte de la taxe professionnelle.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, les élèves des écoles maternelle et élémentaire déjeunaient au self du collège Gabriel Pierné. Compte-tenu de l'évolution constante des effectifs, l'accueil au collège devenait problématique au point de risquer l'encombrement. La commune a donc opté pour la construction de son propre restaurant scolaire par une conception et réalisation en éléments modulaires HQE, basse consommation, d'une superficie d'environ 400 m². Ce bâtiment, servant aussi à l'accueil périscolaire, est implanté à proximité immédiate de l'école du Château et de l'école maternelle.

Suite à un appel d'offres, c'est la société Yves COUGNAUD, spécialisée dans la construction modulaire, qui a été retenue.

Le bâtiment est doté de trois entrées, deux à l'arrière pour les livraisons et une à l'avant, pour l'entrée des écoliers. Cette structure comprend un bureau, des locaux de rangement, des toilettes et douches pour hommes et femmes, un large vestiaire, une cuisine pour un système de restauration en liaison froide positive, une chambre froide, un espace poubelles, une chaufferie, une lingerie et une très vaste pièce spacieuse et lumineuse dotée d'une cloison mobile pour le réfectoire et la salle périscolaire.

Le bâtiment, livré en un temps record (5 mois), opérationnel depuis la rentrée de septembre 2012, fonctionnera onze mois sur douze, pendant le temps scolaire et lors des centres de loisirs. Il accueille actuellement entre 80 et 95 enfants suivant les jours de la semaine.

Le coût de cette réalisation, équipements et abords compris, s'élève à 975 000 € H.T. Elle est subventionnée à 80% par le Département dans le cadre du PACTE2, la CAF, l'État et la Région.



CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE RESTAURATION SCOLAIRE
RUE ARAGO À STE MARIE-AUX-CHÊNES

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES

DURÉE DES TRAVAUX : 5 MOIS
DÉMARRAGE DES TRAVAUX : AVRIL 2012
COÛT DES TRAVAUX : 975 000 € HT

Travaux entrepris par les sociétés :

- Yves COUGNAUD pour le bâtiment modulaire
- WIS pour les VRD et le terrassement
- SOBEHA pour les fondations
- TECNAL pour les éléments de cuisine

Avec le soutien et la participation financière :

CONSEIL GÉNÉRAL :	435 481 €
CONSEIL RÉGIONAL :	80 000 €
ÉTAT :	100 000 €
CAF :	225 000 €



MULTI ACCUEIL « Les Ecureuils » à SAINTE-MARIE-AUX-CHENES



Dans le cadre du schéma de développement de la petite enfance, une première structure multi accueil a déjà ouvert ses portes aux enfants de moins de 4 ans le 6 février 2012. Il s'agit de la « Forêt Enchantée » à Amnéville.

Ce schéma de développement prévoit également la réalisation de 3 autres centres multi accueil HQE/BBC sur les communes de Clouange, Marange-Silvange, et Ste-Marie-aux-Chênes.

- Le chantier de Clouange a démarré en décembre 2011 et a donné lieu à la pose de la première pierre le 27 février 2012.
- Le chantier de Marange-Silvange a démarré en janvier 2012 et a donné lieu à la pose de la première pierre le 3 avril dernier.
- Le chantier de Ste-Marie-aux-Chênes a débuté en septembre 2012 et a donné lieu à la pose de la première pierre le 26 octobre 2012.

Ce projet a pour objectif de répondre et satisfaire les besoins des habitants du Plateau (Ste Marie, Montois, Roncourt).

L'ouverture de cette structure d'une capacité d'accueil de 30 places extensible à 40 places nécessite la création d'une quinzaine d'emplois.

Cette création portera la capacité d'accueil de la Communauté de Communes à 690 places en rotation sur les cinq structures multi accueil. L'effort est considérable au regard du périmètre de notre Communauté.

Cette action est un engagement fort pour permettre aux couples de notre communauté de pouvoir travailler à deux et favoriser ainsi l'implantation de nouveaux habitants sur notre territoire.

Pour la ville de Ste Marie aux Chênes ce dossier est suivi par Roger Watrin, 1er adjoint, vice-président de la CCPOM.



L'URBANISME A SAINTE MARIE AUX CHENES Urbanisme 2012

Quelques chiffres :

128 personnes reçues
53 permis de construire (**44** reçus, **4** refusés, **3** en cours d'instruction, **1** retrait, **1** opposition tacite)
30 déclarations préalables (**25** reçues, **3** refusées, **2** en cours d'instruction, aucune sans suite)
82 certificats d'urbanisme de simple information,
1 certificat d'urbanisme opérationnel
1 modification du P.L.U (le 29/06/2012), **1** révision simplifiée du P.L.U (en cours d'instruction)
61 D.I.A (déclaration d'intention d'aliéner)

Rappel de quelques règles d'urbanisme à respecter

Nous constatons régulièrement des infractions au code de l'urbanisme et plan local d'urbanisme (P.L.U) de la commune. Dans un certain nombre de cas, l'origine en est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires, mais dans d'autres cas, il s'agit de volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation.

Sachant que la législation en la matière est un peu complexe, dans un cas comme dans l'autre il est important d'informer les Quercussiens de la réglementation en vigueur et des risques encourus par les contrevenants.

Il est possible de résumer les règles de la façon suivante :

- * toute édification supérieure à 40 m² est soumise à l'obtention d'un permis de construire (au delà de 170 m² obligation de passer par un architecte),
- * en dessous de cette surface le simple dépôt d'une déclaration préalable est suffisant mais obligatoire,
- * toute modification de l'existant est soumise à l'obtention d'une autorisation consécutive au dépôt d'une déclaration préalable, après instruction du dossier. Ce point concerne :

- les ravalements de façades avec changement de couleur ou de texture,
- la peinture des portes, fenêtres et menuiseries diverses dans un ton différent de celui de l'origine,
- les réfections de toitures avec des tuiles (attention au choix de la couleur des tuiles), gouttières ou descentes différentes de l'origine,
- la pose de fenêtres de toit,
- les changements de portes, de volets, de fenêtres (changement de teinte ou de technologie tel que le passage de volets classiques aux volets roulants, ou du bois au PVC),
- des adjonctions de parements,
- des constructions d'auvents ou vérandas,
- la réalisation ou la modification de clôtures qu'elles soient séparatives d'un autre domaine privé ou du domaine public,
- la construction de garages ou d'abris de jardin (même démontables),
- les équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condensateurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux solaires etc. ...),
- d'une façon générale toutes les réalisations autres que celles ne représentant pas d'élévation (pavage de sols, réalisation d'allées par exemple) ou celles qui concernent des rénovations rigoureusement à l'identique de l'existant.

Le non respect du code de l'urbanisme et du P.L.U est passible de poursuites pouvant entraîner l'obligation de remise en état initial aux frais du contrevenant.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à nous consulter.



Akerys "Le Manège" (6 T2 - 18 T3 - 4 T4)



Démarrage de la 6^{ème} tranche au Breuil



Travaux réalisés sur les bâtiments en 2012



Ouverture et pose d'une porte sous le préau de l'école du Château pour faciliter l'accueil des enfants fréquentant à la fois l'école Maternelle et l'école Élémentaire.

Réalisation : entreprises GM HABITAT et KREYENBORG.

Montant des travaux : 7994 €

Réparation de la cheminée à l'école du Château.

Travaux réalisés par l'entreprise TOITS NETS de Sainte Marie aux Chênes

Coût des travaux : 1904,03 €



Remplacement des équipements de la chaufferie et des aérothermes au gymnase rue Arago.

Etude réalisée par la Société SOGECI et travaux confiés à la Société GODIN de Sainte Marie aux Chênes pour un montant total, étude plus travaux de 87310 €



Rénovation de la façade du gymnase rue Arago.

Travaux réalisés par la Société SRAVALEMENT de Sainte Marie aux Chênes, pour un montant de 30613 €

Pour ces deux réalisations, la Commune a sollicité l'aide du Conseil Général, d'un montant de 66224 € dans le cadre du PACTE2.



Remplacement, compte tenu de leur vétusté, des fenêtres de la Mairie côté Nord.

Travaux réalisés par la SARL PANIERI et FILS de Sainte Marie aux Chênes pour un montant de 16017 €



Réfection du revêtement de sol au deuxième étage de la Mairie et rafraîchissement des peintures.

Les travaux ont été effectués par la SARL DAVID RIGGI d'Amnéville pour un montant de 17874 €



Remplacement du chauffage de l'Eglise. Travaux confiés à la Régie d'électricité de Sainte Marie aux Chênes.

Isolation des combles : réalisation par la Société TOITS NETS de Sainte Marie aux Chênes pour un montant de 7176 €



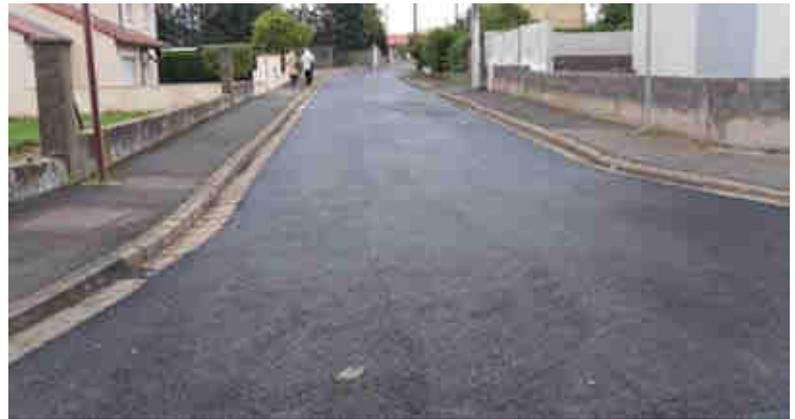
TRAVAUX VOIRIE

Travaux sur la voirie réalisés en 2012



Réfection giratoire CORA.

Société TRABET pour un montant de 10246 €



Travaux de voirie rue des Lilas, rue De Gaulle, rue de Tichemont.

Nouveau tapis bitumé, réfection des trottoirs, remplacement de bordures. Travaux attribués aux entreprises WH et SCREG, pour un montant de 93732 €



Clôture et portails cours écoles maternelle et élémentaire.

Mise en place d'une clôture en panneaux rigides anti-vandalisme et de deux portails deux battants. L'ensemble galvanisé et plastifié.

Travaux effectués par S.A.T Société des Ateliers de Trieux.
Dépense : 7320 €



Les actions de la bibliothèque en 2012



les "INSOLIVRES " en juin au parc Municipal avec la compagnie " L'étoile et la lanterne "



Animation " Atelier mémoire " le mardi à la maison de retraite

Infos pratiques :

- horaires d'ouverture au public
à compter du
7 janvier
2013.

	PÉRIODE SCOLAIRE	HORS PÉRIODE SCOLAIRE
LUNDI		
MARDI	8h30 – 12h00	8h30 – 12h00
MERCREDI	8h30 – 12h00 14h00 – 18h00	8h30 – 12h00 14h00 – 18h00
JEUDI		8h30 – 12h00
 VENDREDI	8h30 – 12h00 14h00 – 18h00	8h30 – 12h00 14h00 – 18h00
SAMEDI	9h00 – 12h00	8h30 – 12h00 14h00 – 16h00

BIBLIOTHEQUE

La culture sous toutes ses formes est proposée à la bibliothèque municipale ; petits et grands lecteurs sont comblés avec à leur disposition quelques 18000 livres et magazines, 400 CD et DVD. C'est un véritable temple pour les amoureux de lecture.

Un fonds de livres d'art et d'encyclopédies est à consulter sur place avec un espace de travail pour effectuer des recherches. Les lecteurs inscrits peuvent également accéder à internet gratuitement grâce aux postes de consultation pour le public.

D'autre part, des animations régulières sont programmées : accueil des classes du primaire et de la maternelle, atelier mémoire à la Maison de Retraite mais aussi des manifestations ponctuelles : expositions, spectacles...



Lire en fête en octobre avec le spectacle " OpéraConte " de la compagnie Héliotrope théâtre "

La bibliothèque municipale fermera ses portes pendant les vacances scolaires de Noël, du 24 décembre 2012 au 5 janvier 2013 inclus.

-fréquentation : inscription annuelle
gratuité jusqu'à 17 ans
pour les adultes : 5 € pour les Quercussiens
7 € pour les extérieurs

- une autorisation parentale est obligatoire pour les enfants de moins de 17 ans.

- la durée maximale d'emprunt est de 30 jours pour tous.



MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations de 2012



Concert du nouvel an

Cette année encore, la municipalité a offert à ses habitants le traditionnel concert du Nouvel an. Sous la baguette de Ferdinand Bistocchi, la cinquantaine de musiciens du Conservatoire municipal de Marly a enchanté le public quercusien, venu nombreux, comme à son habitude. Un concert de qualité permettant à l'année 2012 de bien démarrer.

Source RL



Krokus, ovation pour un spectacle

Dans le cadre de la fête de la musique, la municipalité a invité au gymnase Arago le groupe Krokus, ambassadeur reconnu du folklore polonais. Pour son concert anniversaire de 35 ans, tout le charme de la Pologne est monté sur scène. Des chants populaires ont été interprétés par des voix sublimes et les chorégraphies étaient pleines de vie et de grâce. Jean Marie Zimoch, le président et acteur a remercié la municipalité pour son invitation et pour l'accueil que le public a réservé à son groupe.



Noces d'or et de diamant

Au cours d'une cérémonie organisée à la salle des fêtes, la municipalité a invité les couples quercusiens qui ont célébré, en 2011, leurs noces d'or et de diamant. Marcel Klammers, le Maire, a souhaité la bienvenue aux dix-sept couples présents ; il les a félicités pour les cinquante ou soixante ans passés ensemble. Puis, les élus ont remis à chacun une copie de leur acte de mariage et un cadeau. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif dînatoire.



Maison de retraite

Comme le veut la tradition, le Maire Marcel Klammers, accompagné d'élus est venu souhaiter un joyeux Noël aux résidents de la Maison de Retraite.

La Maison de Retraite « La Source du Breuil » rue du Gâtinais, recherche des bénévoles pour animer toutes sortes d'activités avec les résidents (travail manuel, promenade, chants, etc...) Si vous avez un peu de temps à leur consacrer et que vous êtes intéressés, merci de contacter le 03 87 62 99 20 .



Vœux 2012

La cérémonie des vœux s'est déroulée à la salle des fêtes. Après la présentation d'un diaporama sur la vie communale et notamment sur les travaux et les différents événements de l'année écoulée, Marcel Klammers, maire, a remercié tous les acteurs qui agissent pour le bien de la commune. Il a annoncé les différentes réalisations à venir dans la localité (construction d'une structure périscolaire, d'un multi-accueil par la CCPOM). Il a aussi souhaité l'agrandissement de la maison de retraite et enfin il a présenté à tous ses meilleurs vœux pour 2012. A l'issue de cette présentation des vœux, tous les invités ont apprécié le buffet préparé par le personnel communal.



Remise de médaille

A l'issue de la cérémonie commémorative du 67ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 qui s'est déroulée devant le monument aux morts, Roger Goujet a reçu des mains du Maire Marcel Klammers la médaille des 30 ans de service en tant que porte drapeau de la FNACA.



Les activités associatives en 2012



Exposition avicole

Le gymnase Arago s'est métamorphosé une nouvelle fois en basse cour géante en accueillant le Salon des animaux de Basse-Cour. Grâce à l'Association des aviculteurs de ROMBAS et environs et aux amateurs passionnés de celle-ci, les enfants des écoles ont pu découvrir des animaux familiers qu'ils n'ont plus l'habitude de voir.



Bourse aux jouets

Plusieurs centaines de visiteurs ont, encore une fois, répondu présents à la traditionnelle « Bourse aux jouets » organisée par le CCL, le 11 novembre 2012. Les chineurs ont pu trouver jouets et vêtements d'occasion à des prix défiant toute concurrence. Un grand bravo à tous les organisateurs de cette manifestation.



Gala de danse

Pour son spectacle de fin d'année, le CCL a organisé un somptueux gala de danse, mis en scène par Maud, professeur. Les danseurs ont enchaîné différents tableaux, qui ont émerveillé le public venu en nombre. A noter le travail important des bénévoles pour donner à ce spectacle la réussite et le succès qui en a résulté.



Chœur de Chêne

A l'occasion de son traditionnel concert de printemps, Chœur de Chêne a invité le chœur d'Hommes de Metz et l'ensemble vocal Quarte Blanche de Norroy le Veneur. Le concert s'est déroulé à la salle des fêtes devant une assistance nombreuse qui a apprécié les prestations offertes.



Marché de Noël

Pour la 8ème année consécutive, le conseil de fabrique a organisé son traditionnel marché de Noël, au gymnase Arago. Une ambiance festive, et conviviale, à l'approche des fêtes de fin d'année, où les bénévoles artisans ont œuvré durant plus de 9 mois afin que ce rendez-vous soit une réussite. Un grand bravo à eux.



Les restos

"Le centre des Restos du cœur de Ste Marie (et environs) est en ordre de marche pour accueillir les personnes et les familles qui peuvent en avoir besoin, momentanément ou plus longuement. Ceci grâce à une équipe de bénévoles dévoués et compétents, un local fourni par la commune, une aide au transport de denrées de la part de la commune de Ste Marie et des communes voisines (Amanvillers, Montois et Roncourt), des approvisionnements réguliers de la centrale des Restos à Augny, des apports des commerces locaux et de la solidarité du public : collecte de denrées deux fois par an, dons de meubles, de vêtements, de vaisselle, d'appareils électroménagers ... Rappelons que les Restos ne font JAMAIS de quêtes à domicile ou dans la rue. Seule l'aide alimentaire est soumise à un barème strict, ce qui nous conduit - ce n'est pas toujours facile - à refuser cette aide en cas de dépassement ; les autres aides restent possibles, notamment le don de vêtements, au centre des Restos de Homécourt, avec lequel nous sommes en lien permanent : pour cela, il suffit de nous demander un bon de vêtements. A la demande, il est possible aussi de proposer d'autres types d'aides : billets pour des spectacles, aide à la gestion du budget familial, à la rédaction de documents administratifs, à la constitution de dossiers de micro-crédit. Ou même, simplement, venir discuter en buvant un café. Notre vœu le plus cher est que plus personne n'ait besoin des Restos du cœur mais nous craignons que ce ne soit pas pour demain. Nous craignons aussi que, fin 2013, les aides de l'Union Européenne soient fortement réduites : les conséquences en seraient catastrophiques ; il est donc possible de se mobiliser, notamment par internet.



Galette des rois

Comme le veut la tradition, la municipalité a fêté l'Épiphanie au club de l'amitié en offrant galettes et boisson. Sept membres du club ont été couronnés reines et rois d'un jour. Le club est ouvert tous les vendredis après-midi à la maison des Associations et un atelier mémoire fonctionne un vendredi toutes les trois semaines. Toutes les activités sont gratuites.



VIE SPORTIVE

Sainte-Marie aux Chênes : Ville sportive

Aïkibudo

Le 25 mars 2012, le club de Ste Marie aux Chênes a organisé un stage national d'aïkibudo, au gymnase rue Berthelot, réunissant une centaine de participants, et animé par Maître Floquet, 8ème Dan, et Directeur Technique National de FFAAA. Ce stage avait pour objectif de dispenser des enseignements nécessaires au perfectionnement des techniques modernes de cet art martial, qui séduit de plus en plus de monde.



ASP tennis

L'équipe féminine de l'ASP tennis, composée de plusieurs jeunes joueuses a participé à toutes les compétitions officielles dans lesquelles le club était engagé.



Judo

Objectif atteint au judo. La grande satisfaction a été de conserver la quasi-totalité des « petits », et d'enregistrer l'adhésion de nouveaux jeunes dans les autres catégories. Le travail du club pour les années futures est d'essayer de fidéliser les jeunes judokas à la discipline, et d'accroître le nombre de licenciés, surtout chez les adultes.



Tennis de table

Dans sa salle spécifique du gymnase Berthelot, le club de tennis de table a ouvert les portes pour une journée découverte de l'activité. De nombreux jeunes et adultes ont participé à cette animation avec les conseils avisés de Francis Faroni, entraîneur diplômé. Tous ont ainsi appris les bases du « ping pong » dans une très bonne ambiance. Cette initiative est à renouveler.



La fête du mini-basket

L'ASP Basket a terminé sa saison en réunissant près de 100 enfants issus de différents clubs de la région. Cette manifestation met un terme à une très belle saison pour le club, son équipe sénior réussissant son objectif de montée en nationale 3. Un travail difficile, néanmoins passionnant, fourni par une équipe de dirigeants compétents et dévoués.



Ecole de football

Cette année, l'ASP Football Ste Marie a innové, en créant une véritable école de football, regroupant plus de 80 joueurs entre 6 et 13 ans. Un nouvel élan pour un club qui continue à se développer, se structurer et s'équiper, avec l'installation, par la municipalité, d'une salle de réunion.



Actions menées pour les jeunes en 2012



ETE 2012 : Agde

Du 18 juillet au 31 juillet

Dès leur arrivée, les jeunes se sont installés dans leur chambre ou sous un marabout.

Tout au long du séjour, ils ont pu pratiquer des activités nombreuses et variées : acrobanches, équitation et plongée pour certains, baignade à la plage où en piscine, course d'orientation, kayak, pêche à la ligne, rallye photos et shopping en ville.

Ils ont aussi découvert l'un des plus beaux village de France : St Guilhem le Désert, visité le zoo de Montpellier et les grottes de Clamouse .

Tous les jeunes sont revenus enchantés de ce séjour mais heureux de retrouver Papa et Maman.

Balade en France

De jeunes adolescents Quercussiens ont eu la chance de découvrir la France, entre le 13 et 26 juillet 2012, ceci grâce au partenariat entre la commune et la ligue de l'enseignement « Vacances pour tous ».

Première étape, les Vosges, où les enfants ont pu se donner aux joies d'activités fortes en émotions, mais aussi à des jeux collectifs pour solidifier le groupe. La colonie prit ensuite la direction des Alpes. Les jeunes ont découvert les magnifiques paysages Alpains, notamment en descendant la Drance en raft. La mer sera le thème de l'avant dernière étape, qui permit aux jeunes de se baigner dans la Méditerranée, lors d'un séjour à Agde. Avant de revenir en Moselle, l'ensemble de groupe fit un détour par le Puy-de-Dôme afin de visiter le parc « Vulcania », et terminer le voyage autour d'un bon barbecue.



Séjour à Morzine

C'est dans le massif du Haut-Chablais, dans la station de Morzine, qu'une trentaine d'élève de CM2 a effectué un séjour de sport d'hiver entre le 13 et le 18 février 2012. Durant cette semaine, les jeunes élèves ont appris à skier sur les pistes d'Avoriaz. La traditionnelle boom est venue clôturer ce magnifique séjour, où la neige était au rendez-vous, mais aussi la joie, et le plaisir d'apprendre à skier.



Distribution

Comme tous les ans à Noël, les élus ont distribué à chaque écolier de l'école élémentaire un livre accompagné d'une friandise.



Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël, offert par la municipalité aux enfants des écoles élémentaires, intitulé : A la découverte de musiques du monde, était présenté par le musicien conteur Etienne SIBILLE.

Ce spectacle a permis, à travers un conte , de faire découvrir aux enfants une dizaine d'instruments de musique africains et australiens .

Les enfants de l' école maternelle ont assisté au spectacle de marionnettes « Violette, le Père Noël et le prince du Printemps », par la compagnie Coconut.



Durant le centre de loisirs de la Toussaint, trente sept enfants se sont adonnés aux activités multiples proposées sur le thème des transports terrestres d'hier à demain. Ils ont confectionné des véhicules en carton visibles au cours d'une exposition proposée le dernier jour du centre à la salle de la bibliothèque. Félicitation à tous pour le montage de cette réalisation remarquable.



INFOS

POINT INFORMATION JEUNESSE

Depuis le 1er septembre 2012, la Commune de **SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES**, en partenariat avec la Maison du Lien Social de **ROMBAS**, a mis en place un réseau inter-communal « Point Information Jeunesse ».

Ce dispositif est destiné aux jeunes de moins de 26 ans et a pour vocation de répondre à toutes leurs questions en matière de recherches d'emploi, de formation, de santé, d'aide au logement, etc...

Des permanences sont organisées **le mercredi de 13h45 à 16h45 au Centre Médico-Social de SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, 10 rue Rabelais.**

D'autres permanences sont organisées sur les communes voisines selon le planning suivant :



Maison du Lien Social

2 A, Rue du Maréchal
Lyautey
57120 ROMBAS
Tél. 03.87.67.86.35
Fax 03.87.67.86.31

	MATIN	APRES-MIDI
MARDI		13h45 - 16h45 Centre socio culturel de ROSSELANGE Fort Chabrol 1 ^{er} étage 6 Grand'rué Tél : 03 87 67 06 36
MERCREDI	9h00 - 12h00 Maison du Lien Social de ROMBAS 2A rue Maréchal Lyautey Tél : 03 87 67 86 35	13h45 - 16h45 Centre médico-social de SAINTE MARIE AUX CHENES 10 rue Rabelais Tél : 03 87 61 91 01
JEUDI		13h45 - 16h45 Mairie de RONCOURT 30 rue Raymond Mondon Tél : 03 87 53 50 22 UNE SEMAINE SUR DEUX 13h45 - 16h45 Mairie de MONTOIS LA MONTAGNE 8 rue de la Mine Tél : 03 82 45 14 84
VENDREDI	9h00 - 12h00 Mairie de GANDRANGE Service Emploi 17 rue des Ecoles Tél : 03 87 67 88 27	

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS ORNE MOSELLE

Vous êtes parents, futurs parents, assistants maternels, garde d'enfants à domicile, vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant...

Vous avez besoin de conseils, d'informations, d'écoute, de renseignements sur la législation en vigueur concernant le statut d'assistant maternel et de particulier employeur : embauche, calcul du salaire, rupture du contrat, nous sommes disponibles pour vous accompagner et répondre à vos questions :

PAR TÉLÉPHONE : 03 87 71 40 94

Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h30

Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h00 à 16h30

PAR INTERNET : rpam@ccpom.fr
www.ccpom.fr

Pour des informations sur les aides de la CAF et les différents modes de garde : www.mon-enfant.fr

EN VISITE : sur les temps de permanence :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h00 à 16h30

SUR RENDEZ-VOUS : Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00

NOTRE ADRESSE : rue Pasteur, dans les locaux du Multi-accueil « La Forêt Enchantée »
57360 AMNÉVILLE

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des nécessités du service.





REGIE COMMUNALE D'ELECTRICITE

Edito

Il y a un commencement à tout. Cela fait plusieurs mois que nous y réfléchissons, nous sommes désormais décidés à le faire et à tenir l'engagement de communiquer régulièrement avec vous. INFO REGIE sera ce moyen pour concrétiser cette volonté de mériter votre confiance.

Compte tenu de la complexité du marché de l'énergie, notre objectif premier sera de vous tenir informés des évolutions dans ce domaine.

Faire état des activités de la Régie, des projets et vous conseiller sera le deuxième volet du document.

Enfin, une rubrique consacrée à l'histoire de la Régie complètera cette communication que nous vous proposons.

Nous espérons sincèrement que vous y trouverez un intérêt et resterons attentifs à toutes vos suggestions.



CONSEILS PRATIQUES

Vérification facture : nous vous rappelons qu'il est important de vérifier votre facture dès réception (numéro de compteur, index, ampérage...) ceci afin d'éviter qu'une erreur ne se répercute sur plusieurs facturations. En cas d'anomalie, nous pourrions procéder à la rectification dans les meilleurs délais.

Economies d'électricité : 3mm de givre dans un congélateur ou un réfrigérateur entraînent une surconsommation d'électricité pouvant atteindre les 30%. Pensez donc à dégivrer régulièrement vos appareils ! La poussière accumulée derrière le réfrigérateur peut multiplier la consommation par deux en électricité. Laisser décongeler vos aliments dans le réfrigérateur. Ce dernier profitera de la fraîcheur dégagée.

En cas d'orage : Il est fortement conseillé de débrancher votre prise antenne ainsi que les câbles d'alimentation en énergie de vos appareils audio-visuels raccordés au réseau câblé, mais aussi de débrancher les autres appareils électroménagers branchés mais pas nécessairement en fonctionnement. Aussi, lorsque la météo annonce des orages, ayez le bon réflexe de débrancher vos appareils électriques.

NOUVEAU

Et pour vous simplifier la vie, la Régie met à votre disposition de nouvelles possibilités de règlements PAR CARTE BANCAIRE.

Soit à la Régie

Soit par internet en vous connectant sur le site

<http://www.tipi.budget.gouv.fr>

STOP PUB

Dans le cadre du Programme Local de réduction des déchets, la CCPOM mène une opération « STOP PUB ». Ceux qui ne lisent pas la publicité peuvent afficher leur choix de ne pas recevoir de prospectus. En apposant simplement un autocollant sur leur boîte aux lettres. Grâce à « STOP PUB », un foyer peut éviter 47kg de déchets par an, tout en continuant à recevoir l'information des communes et des collectivités. De quoi réduire efficacement ses déchets et éviter un gaspillage de papier ! Vous pouvez vous procurer un autocollant à l'accueil de la mairie ou de la CCPOM. Pour rester informé des promotions et actualités commerciales, pensez aux publicités en ligne sur internet (pubeco.fr) ou directement en magasin.



STOP PUB

NON aux publicités

OUI à l'info des collectivités

Merci

RECENSEMENT



Le recensement de la population pour Ste Marie aux Chênes aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. « réservez un bon accueil aux agents recenseurs »